Réouverture de la piscine à Meulan depuis le 29 juin

Informations pratiques et consignes à respecter[1]
Phase II : à partir du 06 juillet

➢ La réouverture de l'équipement s'accompagne d'un dispositif spécial qui comprend :

- des mesures de protection de la santé des usagers et du personnel
- un aménagement des jours et horaires d'ouverture
- des modalités pour respecter les gestes barrière sur site
- **pour venir se baigner, réservation sur place ou par téléphone 01 34 92 92 05 pour les aquaformes**

➢ Jours et horaires d'ouverture public :

- 10h à 20h30 le lundi, mercredi et jeudi
- 10h à 21h30 le Mardi et vendredi
- 10h à 18h30 le samedi, dimanche et jours fériés

➢ Marche à suivre et conditions d'accès

- Port du masque imposé du parking, à l'entrée, en caisse et jusqu'en tenue de bain
- Désinfection à l'entrée des mains (gel hydroalcoolique)
- Douche savonnée (corps et cheveux) obligatoire avant accès au bassin
- Douches fermées en sortie de bassin
- Suppression des sèche-cheveux
- Prêts de matériels désinfectés (ceintures enfants) :
- Possibilités d'apporter du matériel de nage (planche, pull buoy, palmes) désinfectés par le client avant de venir

➢ Espaces annexes

- Solariums extérieurs : accès autorisés en respectant la distanciation sociale, pas de transats
- Pataugeoires : ouvertes mais limitées en nombre
- Espaces fitness : ouverts mais limités en nombre
- Sauna, hammam : ouverts mais limités en nombre

[1] Plannings des horaires et modalités susceptibles d'évoluer début juillet en fonction des nouvelles recommandations Ministérielles.